



Règlement du Vide Dressing

organisé par l'association Neuvecelle Loisirs et Culture +
le dimanche 22 octobre 2023 de 10h à 17h

Article 1 : Obligations Légales : Toute personne participant au vide dressing devra fournir : Nom, Prénom, Adresse postale, Adresse e-mail, Téléphone et photocopie de carte d'identité.

Article 2 : Prix de l'emplacement de 2m40 x 1m10 : 12 € (non remboursé en cas de non-participation). Le chèque de 12 € est à établir au nom de l'association : "NLC+"
Merci de prévoir des portants qui entrent dans l'emplacement et ne dépassent pas de celui-ci pour laisser la circulation aux visiteurs.

Article 3 : Horaires de la manifestation : Cette manifestation se déroule à la salle d'animation de Neuvecelle, 904 avenue du Léman Place de l'Eglise, 74500 NEUVECELLE le dimanche 22 octobre de 10h à 17h.

L'installation des participants s'effectuera le samedi 21 octobre entre 17h00 et 19h00 et le dimanche 22 octobre entre 9h15 et 10h. Les participants s'engagent à rester sur place et à **ne pas remballer jusqu'à 17h00** (fin de la manifestation).

Article 4 : Ce vide dressing **n'est pas un vide grenier**. L'exposant s'engage à ne vendre que des **vêtements pour femmes, hommes ou enfants ou des accessoires de mode** (chaussures, bijoux, sacs etc.) n'ayant pas ou peu été utilisé, étant **de bonne qualité** et de marque ou des pièces originales. Cette année la vente est ouverte pour le tissu, fils, coton, boutons ...en bon état !

>> Vêtement bébé/enfant : Merci de ne pas proposer des stands uniquement composés de vêtements pour bébé ou pour enfant. Ce n'est pas le concept.

>> Vêtements de ski : seules les vestes de ski sont acceptées. Les pantalons, combinaisons ou chaussures de ski sont interdit.

>> Il est interdit de vendre des sous-vêtements.

Article 5 : Tous les produits devront être **étiquetés avec un prix** bien visible pour les visiteurs.

Article 6 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 7 : Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le site en fin de journée. L'exposant s'engage donc à ramener ses invendus.

Article 8 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

Article 9 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements ou de revendre son emplacement.

Formulaire d'inscription vide dressing

Nom :

Prénom :

Entreprise (si professionnel) :

Produits proposés :

Téléphone :

E-mail :

Les tables, chaises et grilles d'exposition seront fournis par nos soins

(Grille sous réserve des disponibilités).

Merci de nous indiquer le matériel que vous souhaitez :

(Cochez la ou les cases)

1 Chaise

2 Chaises

1 Grille

1 table de 1m20

2 tables de 1m20 = 2m40

Je souhaite utiliser mes 2m40 pour disposer des portants (non fournis par l'organisateur).

Règlement :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-joint

Fait à Le.....

Signature

Inscription en ligne : Dossier à télécharger à compléter et à joindre avec le paiement sécurisé en ligne via HelloAsso : www.neuvecelle-loisirs-culture.jimdofree.com/.

Inscription version papier : Dossier complet à remettre au bureau de NLC+ avec un chèque à l'ordre de « NLC +».

Adresse de notre local : **Neuvecelle Loisirs et Culture+ – Place de Milly – 3 rue de l'OPAC –
74500 NEUVECELLE**